

GUIDE DE COMPÉTITION



**COURSE PROMOTIONNELLE
HALLOWEEN 2024**

COMITÉ HAUTS DE FRANCE
Samedi 26 Octobre 2024

BMX COMPIEGNE VENETTE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Office des Sports Arc Hauts-de-France

OISE

ARC COMPIÈGNE

Ville de Compiègne

HALLOWEEN CUP

SAMEDI 26 OCTOBRE 2024
RUE DU TROU MARTINET - 60280 VENETTE

À PARTIR DE 13H - ENTRÉE GRATUITE
RESTAURATION SUR PLACE - CONCOURS DE DÉGUISEMENTS



Course Halloween 2024

Compétition

Engagements et réglementation

Catégories et récompenses

Récompenses

Infos pratiques

Programme de course

Accès/plan

Espace camping

Mesures sanitaires

Contacts

Piste du Championnat de France 2025

CATEGORIES

- Baby - 3, 4 ans
- Homme 29 et moins Cruiser (Minime, Cadet, 17/29 et 30/39ans)
- Homme 40 et plus Cruiser
- U7 Garçons et Filles
- U9 Garçons et Filles
- U11 Garçons et Filles
- U13 Garçons et Filles
- U15 Garçons et Filles
- U17 Garçons et Filles
- Fille 17 ans et plus
- Homme 17/24 ans
- Homme 25/29 ans
- Homme 30 et +
- U19, U23, Elite (Ouverture butte à 8 m et section)

Les catégories peuvent être regroupées . Les Filles U 15 et U17 peuvent rouler en cruiser avec les garçons dans les catégories d'âge correspondantes.

RECOMPENSES

Les récompenses seront remises aux pilotes à la fin des finales de chaque blocs

Pour la cérémonie protocolaire de la remise des récompenses la tenue de BMX est obligatoire (maillot du club et pantalon indispensables, casquette, masque et bonnet autorisés, rien d'autre)



ENGAGEMENTS

Procédures

Les engagements devront être effectués par les clubs sur la plate-forme Cycle Web des Hauts de France inscriptions jusqu'au **lundi 21 Octobre 2024**

Aucune inscription après cette date.

Chaque club effectue le règlement par virement avant la compétition correspondant aux inscriptions.

Aucun remboursement ne sera accepté

Aucune inscription le jour de la course

Montant des inscriptions :

1 € sera reversé au



- 15,5 € par pilote 20 pouces ou 24 pouces
- 18,5 € par pilote si 2 épreuves 20 et 24 pouces
- 31 € U19/U23/ELITE

Ouvert à tous les comités

REGLEMENTATION

Règlement de l'épreuve

La course promotionnelle d'Halloween est régie par le règlement FFC BMX dont voici quelques extraits :

- Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale avec la lettre réglementaire qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées.
- Tout coureur dont le vélo sera équipé d'une plaque non conforme se verra refuser le départ et cela dès les essais.
- Les numéros collés sur le cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).
- Les réclamations se feront uniquement par les présidents de clubs connus après la course auprès du Président de Jury

● Confirmation inscriptions :

- Pour toutes informations, vous pourrez vous rendre au secrétariat de course près de la ligne d'arrivée.
- Chaque club effectue le règlement par virement avant la compétition correspondante aux inscriptions.
- Les inscriptions pour babies vélos se font par mail à clairoixbmx@gmail.com

● Prises Money Elite H et F

- 1er 400 €
- 2ème 200 €
- 3ème 100 €

Montant des engagements dus au club organisateur							
Baby Vélo	U13 et moins	U15/U17	20/24 " U15/U17	17 ans et plus	20/24" 17 ans et +	Cruiser	U19, U23, Elite
1	14,4	10,5	12,8	9,6	9,6	5,9	22,4

COMPETITION

Définition des blocs

- Baby vélo (3 & 4 ans)
- Bloc 1 : Cruiser minime et +
- Bloc 2 : U7, U9 Filles & Garçons
- Bloc 3 : U11, U13 Filles & Garçons
- Bloc 4 : U15 Fille & Garçons
- Bloc 4 : U17 Fille et Garçons, Femme 17ans et plus, , Homme 17/24, Homme 25/29ans, Homme 30 et +
- Bloc 5: U19,U23, Elite Homme /femme Butte à 8 m

Halloween - TIMING 2024	
TIMING - Bmx Compiègne Venette	Horaire de Début
Essais Bloc 1 Essais Bloc 2 Essais Bloc 3	13:00
✚ Mise en Grille Blocs 1,2,3	
Manche 1 Bloc 1,2 et 3 Manche 2 bloc 1, 2 et 3 Manche 3 Bloc 1, 2 et 3	
DRAISIENNE/BABY VELO	
1/4 de Finale Bloc 1, 2 et 3	
Présentation Centre de Formation	
1/2 finales Bloc 1, 2 et 3	
Concours de déguisements	
Finales Bloc 1, 2 et 3	
Présentation DN	
Essais Bloc 4 Essais Bloc 5 Essais Bloc 6	16:30
Manche 1 Bloc 4 - 5 Manche 2 Bloc 4 - 5 Manche 3 Bloc 4 - 5	
Pause	
1/4 FINALES Bloc 4 - 5	
Pause	
1/2 FINALES Bloc 4 - 5	
Pause	
FINALES Bloc 4 - 5	
FIN	

ATTENTION: ce timing peut être soumis à des modifications d'horaires

ACCES AU SITE

Stade International de BMX Gilles BERA

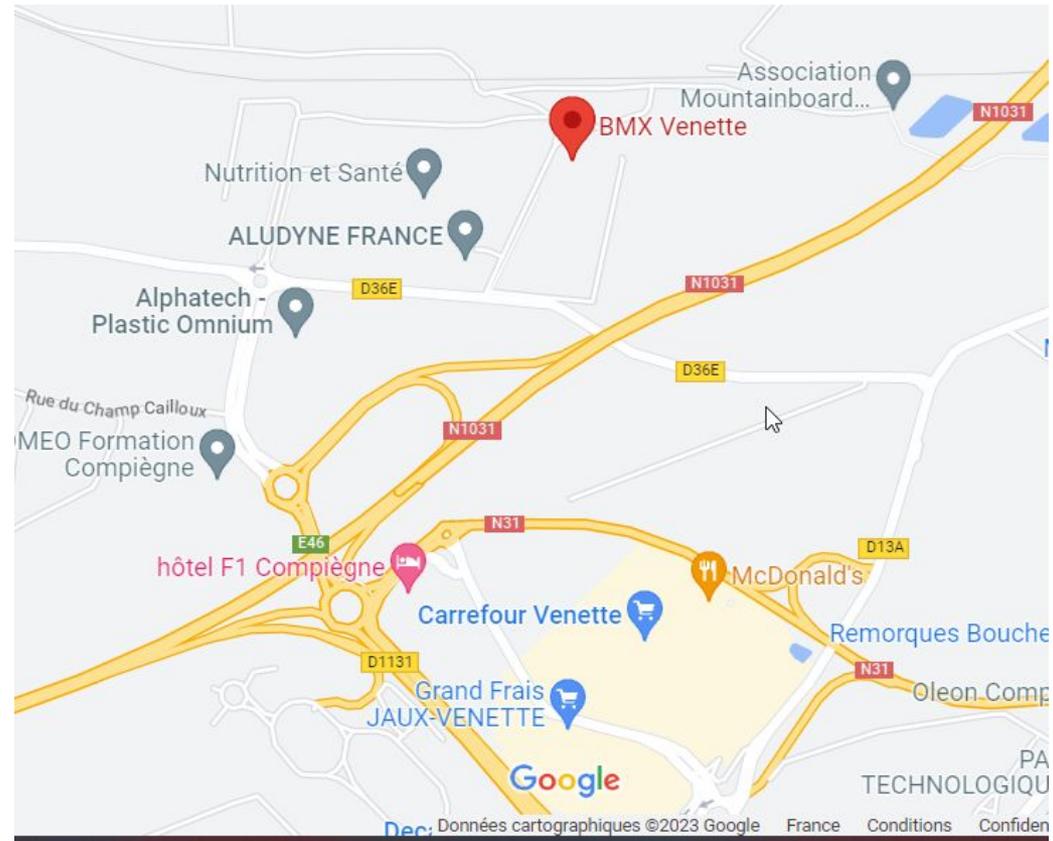
216 rue du Trou Martinet
60280 Venette

Voiture :

A partir de la sortie de l'autoroute A1 sortie N°10 Compiègne Ouest/Arsy, cette sortie permet de rejoindre facilement le Stade international de BMX Gilles BERA

Un fléchage sera mis en place.

Piste fermée le vendredi et samedi matin



PARKINGS

EMPLACEMENTS

Des parkings pour les voitures seront à votre disposition à proximité du terrain. Merci de bien vouloir respecter les consignes qui vous seront données par les responsables.

CARAVANING

Nous pouvons accueillir les Camping-Cars sur le parking à proximité immédiate de la piste.

Pour cela nous vous demandons de bien vouloir envoyer un mail à l'adresse suivante: contact.bmxbcc@orange.fr en indiquant votre nom + club + n° de plaque d'immatriculation.

Ce stationnement ne sera pas pourvu d'électricité et de point d'eau

L'emplacement sera gratuit

SÉCURITÉ

Pas de parc vélo et aucun vélo ne sera accepté aux abords de la piste.

Le club ne pourra pas être reconnu responsable des vols ou dégradations qui peuvent être commis sur le parking, la piste ou le camping.

ACCES PUBLIC

VILLAGE ET ANIMATIONS

Un village sera en place sur les abords de la piste avec la présence de divers exposants.

RESTAURATION SUR PLACE

Tout au long de la compétition, vous trouverez sur place un espace de restauration proposant diverses variétés culinaires.

SECOURS

Les secours seront assurés par SECOURS'UTC

Les évacuations se feront avec les Sapeurs-Pompiers directement vers le Centre Hospitalier de Compiègne - Rue du Fond Pernant à 10 minutes de la piste.

Emplacement Tentes

Les tentes seront installées sur des emplacements définis en enrobé (Goudron)

Veillez prévoir et utiliser un moyen de lestage des tentes avec poids.



Les sardines, piquets sont interdits. Des contrôles seront réalisés et les réparations des trous seront facturées à chaque club appartement aux licenciés concernés.

CONTACTS

Club, organisation

Anne GERIN

anne.gerin@bmxcompiegne-clairoix.fr

Retrouvez-nous sur :

www.bmxcompiegne-clairoix.fr

